Communiqué de presse

Chiffres secteur OPC 1er trimestre 2013

Les secteur des fonds prend un bon départ en 2013, principalement sous l'impulsion d'importantes souscriptions nettes.

Bruxelles, 28 juin 2013

Au cours du premier trimestre de 2013, le secteur belge des fonds a enregistré une progression de 1,9 % et ce, principalement sous l'impulsion de souscriptions nettes soutenues en deuxième ligne par la hausse des cours des actifs sous-jacents. Fin mars 2013, l'actif net des fonds distribués publiquement en Belgique a atteint 108,58 milliards EUR, contre 106,55 milliards EUR fin décembre 2012.

L'actif net des fonds qui investissent principalement en titres à revenu fixe a reculé de 5,0 % pendant le premier trimestre. L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu variable a quant à lui progressé de 4,8 % durant cette même période.

Les fonds d'actions sont ceux qui ont le plus crû pendant le premier trimestre de 2013, avec une hausse de 10,3 %. Les fonds d'épargne-pension ont continué à accroitre leur actif net record et représentaient fin mars 13,03 milliards EUR.

♦♦♦

Depuis peu, le site de BEAMA permet aux investisseurs de consulter les communications OPC (légales) des OPC (et de leur compartiments) des gestionnaires participants. L'historique de ces communications est affiché pour les 30 derniers jours.

Marché belge des fonds [1]

Une enquête de BEAMA montre que l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique au cours du premier trimestre de 2013 a augmenté de 2,04 milliards EUR, soit 1,9 %. Cet actif a ainsi atteint 108,58 milliards EUR à la fin mars 2013.

[1] Par "marché belge", il faut entendre l'actif net des OPC de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique.

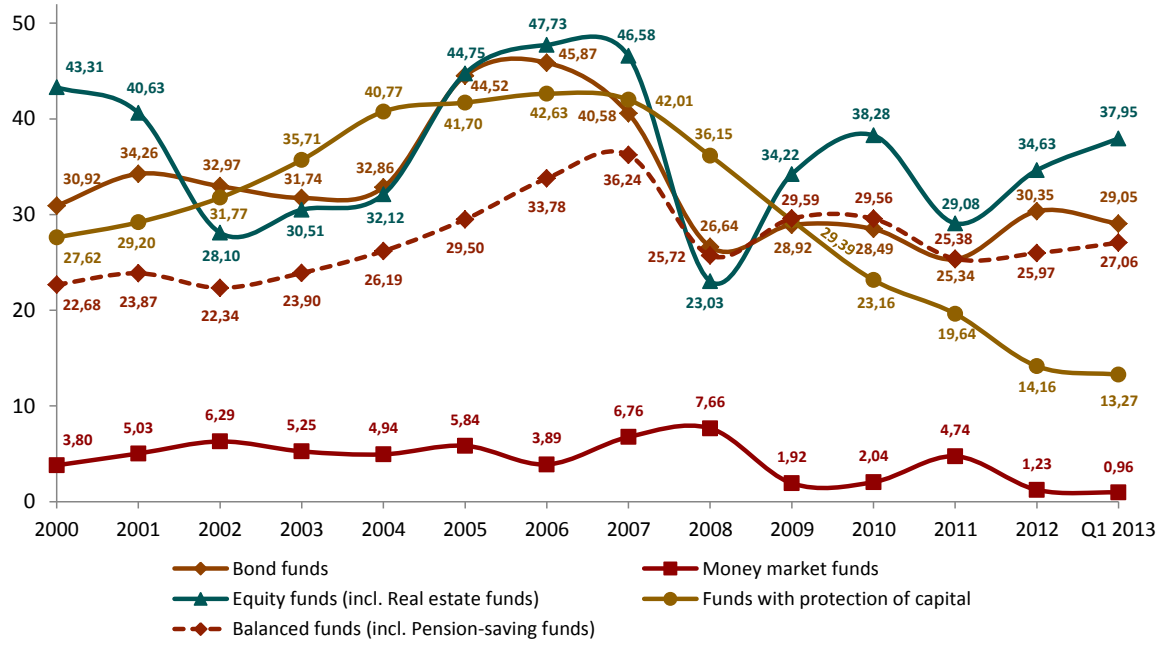
Association Belge des Asset Managers
Rue d'Arlon 82 - 1040 Bruxelles | http://www.beama.be
T + 32 2 507 68 11 | F + 32 2 888 68 11

L'impulsion de cette croissance a été donnée par les fonds investissant principalement en titres à revenu variable du fait d'importantes souscriptions nettes, auxquelles se sont ajoutées des hausses de cours des actifs sous-jacents.

Fonds investissant principalement en titres à revenu fixe

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu fixe, l'actif des **fonds obligataires** commercialisés en Belgique a reculé de 1,30 milliard EUR, soit 4,3 %, au cours du premier trimestre de 2013 et représentait, fin mars 2013, un montant de 29,05 milliards EUR. Vu que ces fonds ont enregistré des souscriptions nettes durant le premier trimestre, nous pouvons dès lors déduire que cette diminution est à imputer entièrement à des pertes sur cours des actifs sous-jacents.

L'actif net des **fonds monétaires ou du marché monétaire** a baissé de 0,27 milliard EUR durant la période de janvier à mars 2013. Fin mars 2013, les fonds monétaires représentaient ainsi 0,96 milliard EUR. Cette évolution est totalement imputable aux remboursements nets et est liée au faible niveau des taux à court terme.



Globalement, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu fixe a baissé de 5,0 % au cours du premier trimestre de 2013 pour atteindre un actif net commercialisé de 30,01 milliards EUR fin mars 2013. Cette diminution est surtout la conséquence des pertes résultant des cours des actifs sous-jacents.

Fonds investissant principalement en titres à revenu variable

Dans le groupe des fonds qui investissent principalement en titres à revenu variable, des tendances essentiellement à la hausse ont été observées durant le premier trimestre de 2013. Seuls les fonds avec protection de capital ont enregistré un recul.

Durant la période de janvier à mars 2013, l'actif des **fonds d'actions** en Belgique a progressé de 2,84 milliards EUR, soit 10,3 %, sous l'impulsion de hausses de cours soutenues par des souscriptions nettes. Parmi toutes les classes d'actif, les fonds d'actions ont connu la plus forte progression durant le premier trimestre de 2013 et l'encours des fonds d'actions représentait, fin mars 2013, 30,42 milliards EUR.

Les **fonds avec protection de capital** ont régressé de 0,89 milliard EUR au cours du premier trimestre de 2013, leur actif tombant ainsi à 13,27 milliards EUR. Ce mouvement est à imputer à une combinaison de pertes sur cours des actifs sous-jacents avec des remboursements nets.

La catégorie des **fonds mixtes** (en ce compris les fonds d'épargne-pension) a noté une progression de 1,09 milliard EUR au cours du premier trimestre de 2013, affichant un encours commercialisé de 27,06 milliards EUR. Cette progression est due à des souscriptions nettes.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les **fonds d'épargne-pension** ont enregistré une progression de 3,2 % grâce à d'importantes hausses de cours des actifs sous-jacents. Durant la période de janvier à mars, l'actif net des fonds d'épargne-pension a augmenté de 0,40 milliard EUR pour atteindre, fin mars 2013, un nouveau montant record de 13,03 milliards EUR.

Par un effet complémentaire d'augmentations de capital et de hausses des cours des actifs sous-jacents, les **fonds immobiliers** ont connu une progression de 0,48 milliard EUR, soit 6,9 % pendant le premier trimestre de 2013. Fin mars 2013, les fonds immobiliers représentaient un encours de 7,53 milliards EUR.

Globalement, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu variable a augmenté de 4,8 % au cours du premier trimestre de 2013 et représentait, fin mars 2013, un encours commercialisé de 78,57 milliards EUR. Cette évolution s'explique par des hausses de cours des actifs sous-jacents.

Fonds de droit belge

Fonds de droit belge distribués publiquement

Fin mars 2013, les fonds publics de droit belge représentaient au total un actif net géré de 89,20 milliards EUR. Au même moment, les fonds d'épargne-pension représentaient 13,03 milliards EUR dans ce total, soit 1/7 des fonds publics de droit belge.

Le calcul du return moyen des fonds d'épargne-pension sur une base annuelle au 31 mars 2013 donne le résultat suivant:

- A 1 an: +8,6 %
- A 3 ans: +4,1 %
- A 10 ans: +7,3 %
- Depuis leur création: +6,5 %

Fonds institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis la publication des AR d'exécution au Moniteur belge du 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels et ce, sous la forme d' "OPC institutionnels à nombre variable de parts". Ces fonds institutionnels sont des fonds non publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances.

Fin mars 2013, les 106 compartiments institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 3,36 milliards EUR.

♦♦♦

Publication des communications OPC sur le site internet de BEAMA

Objectif

BEAMA a inclus sur son site web (www.beama.be) une nouvelle application qui permet dès à présent à l'investisseur de consulter la liste des communications OPC (légales) des 30 derniers jours.

Cette application crée chaque jour de nouveaux documents PDF sur base des données que les gestionnaires ou les prestataires de services financiers rendent disponibles.

La responsabilité de l'exhaustivité et de l'exactitude des données reprises incombe à l'OPC ou à la société de gestion désignée par l'OPC

En commun accord avec l'autorité de contrôle, l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), des exigences spécifiques à la publication via Internet sont d'application.

Avantages

Cette publication offre plusieurs avantages:

- L'investisseur obtient, via un media électronique simple et accessible, une vue d'ensemble globale et uniforme des communications OPC des OPC participants, triées par gestionnaire, par type de communication ou par date.
- La recherche des communications OPC est simple et facile à utiliser.
- L'application web contient un historique de 30 jours.
- BEAMA offre à l'investisseur sur un seul site Internet une multitude d'informations et de publications à propos des OPC. Cette nouvelle application vient donc compléter les modules existants comme l'application VNI, le guide OPC, le module aptitudes financières, ….
- Cette approche via un réseau électronique est durable et écologique.

♦♦♦

Plus d'informations

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Pamela Renders, porte-parole de Febelfin (02 507 68 31 - 0477 39 99 79 - – pr@febelfin.be) ou Mme Myriam Vanneste, Président de BEAMA.

Ces statistiques et d'autres relatives au secteur des OPC sont disponibles sur le site internet de BEAMA (www.beama.be), sous la rubrique "Statistiques".

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
BEAMA est membre de Febelfin.

FEBELFIN
Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Ses cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. En juin 2012, Febelfin et ses membres représentaient 264 institutions financières en Belgique. Ceux-ci procurent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.
Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur. Elle jette des ponts entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.
La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin œuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.

Net Assets of Belgian and Foreign Funds distributed in Belgium per Investmenttype (adj. for double count)

	31/12/2012		31/03/2013		Change	
	bil. EUR	*%*	*bil. EUR*	*%*	*bil. EUR*	*%*
Bond funds	**30,35**	**28,48%**	**29,05**	**26,75%**	**-1,30**	**-4,27%**
in EUR	12,03	11,29%	10,97	10,10%	-1,06	-8,82%
in other currencies	18,32	17,19%	18,08	16,65%	-0,23	-1,28%
Money market funds	**1,23**	**1,16%**	**0,96**	**0,88%**	**-0,27**	**-22,31%**
in EUR	0,73	0,69%	0,57	0,52%	-0,16	-22,35%
in other currencies	0,50	0,47%	0,39	0,36%	-0,11	-22,28%
Equity funds	**27,59**	**25,89%**	**30,42**	**28,02%**	**2,84**	**10,28%**
Belgium	1,05	0,99%	1,08	1,00%	0,03	3,24%
Euroland	5,09	4,78%	5,33	4,91%	0,24	4,72%
Europe	7,10	6,66%	7,44	6,85%	0,34	4,79%
America	3,00	2,82%	3,33	3,07%	0,33	11,10%
Asia	1,90	1,78%	2,13	1,96%	0,23	12,24%
other	9,46	8,88%	11,11	10,24%	1,66	17,52%
Funds with capital protection	**14,16**	**13,29%**	**13,27**	**12,22%**	**-0,89**	**-6,28%**
1. linked to equity	**11,23**	**10,54%**	**10,68**	**9,83%**	**-0,55**	**-4,92%**
2. linked to interest rates, loans and currencies	**2,93**	**2,75%**	**2,59**	**2,39%**	**-0,34**	**-11,49%**
in EUR	2,76	2,59%	2,46	2,27%	-0,30	-10,81%
in other currencies	0,17	0,16%	0,13	0,12%	-0,04	-22,71%
Balanced funds	**25,97**	**24,38%**	**27,06**	**24,92%**	**1,09**	**4,18%**
⇒ of which Pension-saving funds	**12,63**	**11,85%**	**13,03**	**12,00%**	**0,40**	**3,16%**
⇒ of which CPPI funds	**2,59**	**2,43%**	**2,53**	**2,33%**	**-0,06**	**-2,26%**
Real estate funds	**7,05**	**6,61%**	**7,53**	**6,93%**	**0,48**	**6,85%**
Other funds	**0,20**	**0,19%**	**0,29**	**0,27%**	**0,09**	**44,58%**
TOTAL	**106,55**	**100,00%**	**108,58**	**100,00%**	**2,04**	**1,91%**
Funds of Funds	**19,48**		**17,96**		**-1,52**	**-7,79%**